



Litige avec france habitation concernant le edl de sortie

Par **cris94**, le **15/09/2010** à **15:45**

Bonjour, rnen mois de fevrier j'ai sortie de mon appartement que j'ai occupé depuis 11 ansrnj'ai remplie mon EDL de sortie avec le gardienne (c'est un appartement HLM France Habitation) ou la plus part de case étant marqué bonne état je me suis pas inquiété plus car le EDL d'entrée il y avait des papiers peints usée ainssi que la moquette rnplusieurs mois je recois un devis accepté par france habitation que je dois payé 1800 e pour des travaux que j'ai contesté et maintenant je me trouve avec un assignation au tribunal alors que je laisse un appartement en bonne état rnAidez moi car j'ai dorme plus la nuit !

Par **mimi493**, le **15/09/2010** à **16:42**

Si l'EDL de sortie ne donne aucun dégât, vous allez au tribunal l'esprit tranquille.